

PROPOSITION DE POSTE POUR LES JEUNES PROFESSIONNELS (JPO)

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Titre : Jeune Professionnel en Emplois Verts, Économie Circulaire et Transition Juste

Lieu d'affectation : Budapest, Hongrie

Durée de l'affectation : 12 mois, renouvelable

Grade : P2

Département/Bureau de terrain : Équipe d'Appui Technique pour le Travail Décemment et Bureau de Pays pour l'Europe Centrale et Orientale

SUPERVISION

Supervision directe par :

Claire Harasty, Directrice, DWT/CO-Budapest

Contenu et méthodologie de la supervision :

La supervision impliquera des contacts quotidiens avec le superviseur et la participation aux réunions hebdomadaires du DWT/CO-Budapest. Les emplois verts et la transition juste sont des domaines transversaux qui touchent plusieurs résultats stratégiques de l'OIT et qui sont relativement nouveaux pour le travail de l'OIT en Europe Centrale et Orientale. Il y aura donc un lien de supervision technique fort avec le Programme d'Action Prioritaire sur les Transitions Justes au siège de l'OIT à Genève.

Dans la mesure du possible, le JPO se verra accorder un degré d'autonomie important pour les tâches qui lui sont déléguées et sera reconnu pour les résultats tangibles obtenus.

À des fins de développement professionnel, le superviseur préparera un plan de travail et de formation qui sera discuté avec le JPO et régulièrement suivi et mis à jour.

Le JPO recevra la formation d'intégration standard de l'OIT ainsi qu'une intégration spécifique au Programme Emplois Verts/Transitions Justes. Il/elle participera également à des missions et/ou ateliers organisés par le DWT/CO-Budapest. Le JPO sera guidé par le superviseur pour acquérir les compétences et connaissances en recherche appliquée, conception et gestion de projets, communication et mobilisation de ressources.

La gestion des performances sera conduite conformément au Cadre de Gestion des Performances de l'OIT applicable aux Jeunes Professionnels.

INTRODUCTION

L'Équipe d'Appui Technique pour le Travail Décemment et le Bureau de Pays pour l'Europe Centrale et Orientale de l'OIT fournit des services de conseil à 19 pays membres pour développer des politiques et programmes qui promeuvent la création de plus et de meilleurs emplois pour tous. Le travail du bureau se concentre sur les quatre objectifs stratégiques de l'Agenda pour le Travail Décemment : le respect des droits au travail, encourager le plein emploi productif et sans discrimination, promouvoir une protection sociale universelle et renforcer le dialogue social. Le bureau fournit des services de conseil aux gouvernements et aux organisations d'employeurs et de travailleurs de la région. Cela se fait principalement par le biais des Programmes Pays pour le Travail Décemment, qui sont le principal véhicule de soutien de l'OIT aux États membres. Géographiquement, le bureau se concentre sur les Balkans occidentaux, la Géorgie, la Moldavie

et l'Ukraine. Le bureau a été établi en 1993 et est situé à Budapest, en Hongrie, avec des bureaux de projets dans divers pays de la région. L'équipe compte actuellement 65 membres.

Le Programme d'Action sur la Transition Juste signale l'engagement de l'OIT à faciliter des transitions justes vers des économies et des sociétés écologiquement durables afin d'agir sur le changement climatique. Placer le travail décent et la justice sociale au cœur de l'action climatique et environnementale doit conduire à davantage de justice sociale et environnementale et à des opportunités d'emploi de qualité pour tous.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

En travaillant avec la Directrice et les spécialistes techniques de l'Équipe pour le Travail Décent, le JPO sera confronté aux opérations d'une organisation internationale et aura l'opportunité de participer à une variété d'activités en tant que membre à part entière de l'équipe.

Sous la supervision directe de la Directrice, le JPO accomplira les tâches suivantes :

- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre de projets dans le cadre des Programmes de Pays pour le Travail Décent dans le domaine des emplois verts, de l'économie circulaire et des transitions justes, ainsi qu'à la mobilisation de ressources.
- Contribuer à l'extension de la base de connaissances de l'OIT sur les emplois verts, l'économie circulaire et la transition juste en Europe Centrale et Orientale, y compris la publication d'une série de notes techniques sur ces questions.
- Entreprendre et soutenir des recherches appliquées et des études de cas comparatives au niveau national et transnational sur la transition juste dans le contexte du changement climatique, en tenant compte des priorités de chaque pays telles qu'exprimées dans leurs Contributions Déterminées au niveau National relatives à l'Accord de Paris sur le changement climatique.
- Utiliser ces connaissances pour renforcer les capacités des mandants tripartites de l'OIT dans la sous-région, en collaboration avec les spécialistes techniques, ACTRAV et ACTEMP.
- Participer à la coordination et à la mise en œuvre du Programme d'Action sur les Transitions Justes ainsi qu'à l'établissement de partenariats avec l'ONU et d'autres agences du système des Nations Unies.
- Aider à garantir que le travail de l'OIT sur la transition juste fasse progresser l'égalité de genre en promouvant et en soutenant des principes, pratiques et analyses sensibles au genre.
- Aider à organiser et participer à des séminaires et conférences sur les emplois verts, l'économie circulaire, le changement climatique dans la sous-région.
- Contribuer à la communication et à la diffusion des positions et des contributions techniques de l'OIT par le biais de publications, séminaires et d'autres médias.
- Accomplir, le cas échéant, d'autres tâches assignées par la Directrice.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES

Éducation :

Diplôme universitaire de second cycle en Économie, Sciences Sociales, Études Environnementales ou Études du Développement.

Un diplôme universitaire de premier cycle (Licence ou équivalent) dans l'un des domaines susmentionnés ou dans un autre domaine pertinent avec deux années supplémentaires d'expérience pertinente, en plus de l'expérience mentionnée ci-dessous, sera accepté en lieu et place d'un diplôme universitaire de second cycle.

Expérience professionnelle :

Minimum :

Au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine concerné au niveau national ou international.

Souhaitable :

Expérience de travail dans la coopération au développement.

Compétences requises pour l'affectation :

Bonnes compétences en communication, tant à l'écrit qu'à l'oral. Capacité à travailler en équipe, à prendre des initiatives et à respecter les délais. Sensibilité à la diversité ainsi qu'aux questions d'égalité de genre et de durabilité environnementale. Capacité à travailler avec les logiciels MS Office. Bonnes compétences en recherche. Bonne capacité d'analyse et expérience de développement de projets de recherche. Compétence en conception de projets de développement, mobilisation de fonds et savoir-faire en mise en œuvre, suivi et évaluation de programmes et projets serait souhaitable.

Langues :

Minimum :

Excellente maîtrise de l'anglais.

Souhaitable :

Bonne connaissance d'une deuxième langue de travail de l'OIT serait un atout.

Compétences de l'OIT :

Le candidat doit démontrer et être guidé par les compétences de l'OIT, notamment :

1. Assumer la responsabilité des résultats : Agir rapidement pour atteindre les objectifs ; aller au-delà de ce qui est requis ; prendre des initiatives ; accepter responsabilités et obligations ; maîtriser sa propre performance.
2. Orientation vers l'apprentissage et le partage des connaissances : Développer et actualiser en permanence les compétences professionnelles, et maîtriser de nouveaux outils ; évaluer les besoins en matière de développement et saisir les possibilités d'apprentissage ; assimiler, appliquer et partager en temps voulu les informations liées au travail.

3. Collaboration : Établir des relations interpersonnelles solides et créer des réseaux professionnels internes et externes à l'organisation ; encourager la coopération en apportant son appui aux autres et en partageant le mérite de la réussite ; accepter les opinions qui font l'unanimité.

COMPOSANTS DE FORMATION ET ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

Composants de formation : À la fin de l'affectation, le JPO sera formé à la préparation de documents de politique, de projets de coopération technique, de supports de formation et de présentations publiques sous la direction du superviseur et des spécialistes techniques. Le programme de formation du JPO comprend les éléments d'apprentissage suivants :

- Se familiariser avec le mandat et les fonctions de l'OIT, son approche intégrée du Travail Décent, sa structure tripartite et ses organes de gouvernance (Conférence Internationale du Travail et Conseil d'Administration),
- Comprendre le contexte de la résilience au changement climatique et la mise en œuvre de l'agenda du travail décent dans les pays relevant du DWT/CO Budapest,
- Acquérir de l'expérience dans la promotion du travail décent dans le contexte de politiques sensibles au climat et au genre et les particularités des pays relevant du DWT/CO Budapest,
- Apprendre les opportunités et les défis pour le travail décent dans la transition vers des économies et des sociétés durables sur le plan environnemental,
- Se familiariser avec l'égalité de genre dans le contexte de la promotion des emplois verts et de la durabilité environnementale,
- Acquérir de l'expérience en communication et renforcement des capacités sur les emplois verts et les transitions justes,
- Se familiariser avec le travail d'une équipe multidisciplinaire et multiculturelle.

Éléments d'apprentissage:

- Apprendre à extraire des messages politiques et des conseils politiques à partir de recherches appliquées.
- Traduire et adapter les résultats de la recherche globale et les messages politiques dans un contexte spécifique de pays.
- Présenter et communiquer les résultats de la recherche par le biais de présentations et de publications.
- Se familiariser avec les mécanismes de coordination institutionnels et informels, les partenariats et la coopération au sein du système des Nations Unies, avec d'autres partenaires de développement, entreprises et ONG.
- Acquérir des connaissances sur les négociations sur le changement climatique, les acteurs, les processus et la relation et la pertinence pour le mandat et les mécanismes de l'OIT.

- Interagir avec les mandants tripartites de l'OIT, d'autres agences des Nations Unies, des ONG, des universités, des centres de recherche, etc. travaillant sur la promotion du travail décent en général et sur les questions de durabilité en particulier.
- Se familiariser avec le travail d'une équipe multidisciplinaire et multiculturelle.
- Appliquer des normes éthiques et des principes de collaboration avec une sensibilité à un environnement multiculturel/inclusif en termes de genre.

INFORMATIONS DE BASE

L'Accord de Paris sur le changement climatique adopté en 2015 note les impératifs d'une transition juste et de la création d'emplois verts pour répondre au changement climatique. La même année, les constituants de l'OIT ont adopté des *Principes directeurs de l'OIT pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous* par consensus entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs. Les principes directeurs offrent un cadre politique unique et un outil pratique pour guider la transformation vers des économies à faible émission de carbone et résilientes au climat en tenant compte des dimensions sociales et liées à l'emploi.

Une transition juste vers un développement durable peut alimenter une approche centrée sur l'humain qui transforme les économies et les sociétés, maximise les opportunités de travail décent pour tous, réduit les inégalités, promeut la justice sociale et soutient les industries, les travailleurs et les communautés. La transition juste est importante pour tous les pays, à tous les niveaux de développement.

Lors du Sommet de l'Action Climatique des Nations Unies en 2019, quelque 46 pays (co-dirigés par l'Espagne et le Pérou) ont pris des engagements pour soutenir une transition juste. Ils se sont engagés à formuler par le dialogue social des plans nationaux pour une transition juste et à créer des emplois verts, permettant ainsi une action ambitieuse vers un avenir du travail durable. Une compréhension adéquate des impacts sociaux de l'action climatique doit guider les plans nationaux pour une transition juste. Les plans viseront à favoriser le dialogue social et l'inclusion des représentants du patronat et des syndicats dans la formulation des mesures que ce soit en matière de mise à niveau des compétences, de développement d'entreprises durables, d'investissement, ou de protection sociale.

Pour transformer cet agenda centré sur l'humain en action concrète, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a annoncé le CA4JI et a identifié l'Organisation Internationale du Travail pour diriger sa mise en œuvre. L'Initiative fournit une feuille de route pour renforcer l'action climatique, en veillant à ce que les emplois et le bien-être des personnes soient au centre de la transition vers une économie neutre en carbone et résiliente au climat. L'Initiative apporte une réponse programmatique et un soutien technique aux pays prenant des engagements sur la transition juste pour atteindre des objectifs ambitieux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, tout en renforçant la création d'emplois et la diversification économique, et en garantissant une transition équitable et inclusive.

Le programme d'action prioritaire sur les transitions justes vers des économies et des sociétés durables sur le plan environnemental soutient des mesures intégrées pour des transitions justes sensibles au genre et inclusives et favorise une plus grande cohérence dans les initiatives multilatérales. La stratégie du programme d'action est basée sur les principes directeurs de l'OIT pour une transition juste vers des économies et des sociétés durables sur le plan environnemental pour tous ainsi que sur la résolution et les conclusions concernant une transition juste vers des économies et des sociétés durables sur le plan

environnemental pour tous adoptées par la Conférence Internationale du Travail lors de sa 111e session en juin 2023. Le programme d'action soutient la coordination des efforts à l'échelle du Bureau, les synergies avec le travail mené dans le cadre de différents résultats du Programme et Budget, et promeut des initiatives axées sur les transitions justes, l'action climatique, la circularité, en prêtant attention à l'impact inégal du changement climatique et du changement environnemental sur les travailleurs, les entreprises et les groupes les plus vulnérables, y compris les peuples autochtones et tribaux et ceux déplacés à l'intérieur ou à travers les frontières par des catastrophes naturelles.

L'OIT valorise la diversité. Les candidatures de femmes et d'hommes qualifiés, en particulier ceux ayant un handicap et provenant d'États membres non ou sous-représentés sont encouragées. Si nécessaire, des aménagements raisonnables seront fournis lors de la phase de recrutement ainsi que pendant l'affectation du JPO pour garantir l'égalité des chances.

L'OIT a un environnement sans tabac.